

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE:

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal, un avis est donné à l'effet que le Conseil de la MRC de Joliette apporte un changement au calendrier des séances ordinaires 2020 adopté lors de la séance ordinaire du 27 novembre 2019, par la résolution numéro 195-11-2019.

La séance ordinaire du mardi 12 mai 2020 – 19 h se tiendra :

LE MARDI 12 MAI 2020 À 17 H 30

**Cette séance sera tenue par vidéoconférence étant donné la situation actuelle
(COVID-19).**

DONNÉ À JOLIETTE, CE 7^e JOUR DE MAI DEUX MILLE VINGT.



Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie exceptionnellement à un endroit (site internet), le 7 mai 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 mai 2020.



Signature